



Dois je payer un artisan me facture une prestation sans devis?

Par **SilverArrow**, le **13/01/2009** à **11:16**

Bonjour

je vous explique ma situation en détail pour vous donner le contexte.

En mars 2008, j'ai un dégât des eaux dans mon appart avec ma voisine du dessus. Résultat: Salle de bain, WC a repeindre. Couloir a refaire du sol au plafond. Une chambre a refaire avec parquet en chêne massif a coller , Une deuxième chambre a repeindre. Ces chambres sont celles de mes enfants en bas âge... Je vous laisse imaginer la galère. Pour info, les travaux se sont "terminé" en novembre 2008.

Le syndic me conseille un artisan (l'artisan qui fait les travaux d'habitude) et je leur donne mon accord.

Au début du chantier, je dit oralement à l'artisan qu'une fois les travaux réalisé j'aimerais qu'on discute pour peindre la deuxième partie du couloir afin de rénover TOUT le couloir.

Malheureusement, je suis tombé sur un artisan complètement désorganisé et malheureusement pas très bon.

Tout d'abord, en arrachant le parquet de la chambre, je m'aperçois qu'ils ont essayé d'enlever également le parquet de l'autre chambre!! J'ai eu droit a un bon coup de burin sur le parquet sain...

En guise de dédommagement, l'artisan me propose de vitrifier le parquet... La première fois, ils le font sans nettoyer le sol!! La deuxième fois, ils le font avec du vernis périmé qui laisse des couches de grumeaux ... La troisième fois je le fais moi même car il fallait que je réinstalle mon fils dans sa chambre: 100 euro pour ma poche pour acheter le matos.

Continuons...

->Je me suis retrouve sans porte de chambres et Salle de bain pendant 5 mois (incapable de passer une commande...) et quand elles sont arrivé, j'ai du les raboter moi même. Le plus cocasse c'est qu'ils ont essayé de me refiler les portes d'origines qui étaient abimées par l'eau et qu'ils avaient juste repeint...

->Je me suis retrouve a les faire repeindre des taches de peinture MAUVES au plafond...

->J'ai du leur faire enlever un parquet flottant qu'ils m'avaient monté au lieu d'un parquet collet en chaine massif comme le précédent et comme stipulé dans le devis au syndic.

Un matin, je laisse les clés aux ouvriers qui se sont attaqué au couloir et en rentrant le soir, je m'aperçois que la deuxième partie de ce dernier a été poncé alors que je n'ai rien demandé d'officiel a l'artisan... Je me suis dit qu'il le faisait naturellement pour me "dédommager des désagrément" que j'avais subis.

Au passage, ils m'on mit du white spirit sur la porte d'entrée qui est maintenant auréolé...

Ce chantier a été une vrai gal